



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 MARS 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 19/03/2024

Publication :
le 29/03/2024

Délibération n° D-2024-90

Marché de travaux - Travaux de réalisation d'un terrain
synthétique - Stade des Gardoux - Approbation des marchés

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS

Excusés :

Monsieur Hervé GERARD.

Direction de l'Espace Public

Marché de travaux - Travaux de réalisation d'un terrain synthétique - Stade des Gardoux - Approbation des marchés

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort possède 12 stades représentant un total de 28 terrains, dont 3 sont réservés aux Chamois Niortais. Ainsi, 9 stades (représentant 20 terrains) sont disponibles pour l'ensemble des autres associations utilisatrices qui sont au nombre de 18 et qui représentent 1 815 adhérents, auxquels s'ajoutent la section sportive du collège Fontanes.

La norme technique d'utilisation hebdomadaire par terrain se situe entre 10 et 12 h pour un terrain d'entraînement et 4 h pour un terrain d'honneur.

Or, depuis plusieurs années, les terrains enherbés sont surutilisés et donc se dégradent plus précocement dans la saison, générant des coûts d'entretien importants du service espaces verts. De même, compte-tenu de cette surutilisation, il n'est pas possible d'offrir de nouveaux créneaux pour répondre aux besoins, d'autant que les terrains enherbés sont très consommateurs d'eau (ce qui rend leur maintien en bon état de plus en plus difficile dans le contexte actuel de réchauffement climatique) et nécessitent l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi, une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée au mois de septembre 2023, en vue de la conception d'un terrain synthétique avec un éclairage extérieur, sur le terrain d'honneur du stade des Gardoux.

Le dossier de consultation se compose de deux lots :

- lot 1 : Terrassement – VRD - Sol et équipements sportifs - Clôtures ;
- lot 2 : Eclairage.

Le marché de travaux du lot 1 comprend également :

- une Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) : resurfaçage de la piste d'athlétisme ;
- une Tranche Optionnelle (TO) : réalisation d'un traitement de sol aux liants hydrauliques.

Après déroulement de la consultation, les marchés ont été attribués, comme suit :

Lot n°	Désignation	Attributaire	Tranche ferme (en € HT)	Tranche optionnelle (en € HT)	Montant (en € HT)
1	Terrassement / VRD / Sol et équipements sportifs / Clôtures	Groupement SAS PIGEON TP (mandataire) / SAS POLYTAN FRANCE	904 630,09	29 722,44	950 506,39
2	Eclairage	DELAIRE ENERGIES	107 679,00		107 979,00
Total					1 058 485,39

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés comme indiqués ci-dessus et autoriser leur signature ainsi que de tout document afférent.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Jérôme BALOGÉ